

VAL DE GÂTINE**L'esquisse de la future Maison de santé de Coulonges validée par les élus**

La séance du conseil communautaire du Val de Gâtine (CCVG), réuni mardi 15 novembre, a été consacrée en grande partie à la restitution du diagnostic du cabinet médical et à la présentation de l'esquisse de la future Maison de santé de Coulonges-sur-l'Autize par Luc Cogny, architecte.

« Ce bâtiment d'architecture pavillonnaire est en bon état et sain, explique Luc Cogny. Il y a très peu d'interventions à effectuer sur l'existant. Néanmoins la partie concernant l'extension présente un dénivelé non négligeable sur laquelle nous devons travailler pour une harmonie sur l'ensemble en tenant compte des parties extérieures : circulation, stationnement, etc. »

La visite des lieux a permis de faire l'inventaire des besoins des utilisateurs afin de bonifier ce projet de 640 m² (y compris les 200 m² de l'actuel espace de soins). Après échange, le conseil valide à l'unanimité l'esquisse présentée afin de permettre au maître d'œuvre de poursuivre ses études.

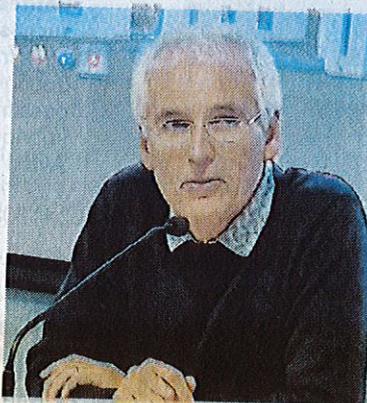
Le président, Jean-Pierre Rimbeau a remercié M. Cogny « pour sa disponibilité, son écoute des élus et sa réactivité pour répondre aux différentes exigences ».

ENFANCE JEUNESSE

Après exposé de Danielle Taverneau, vice-présidente en charge du dossier, le conseil donne son accord pour l'augmentation des tarifs 2023 des activités périscolaires avec l'objectif de tendre vers une harmonisation des différents sites sur plusieurs années.

OMBRELLE

Accord est donné pour l'inscrip-



Luc Cogny, architecte, a présenté aux élus communautaires l'esquisse de la future maison de santé de Coulonges-sur-l'Autize.

tion de la somme de 14 000 € HT au budget 2023 en vue de la démolition de la maison et du garage dans le cadre de la réhabilitation de la halte-garderie en multi-accueil de Saint-Pardoux-Soutiers.

AIDE À DOMICILE

Le président Rimbeau et son vice-président Jacques Fradin, en charge du dossier, font la restitution des échanges avec le Département en date du 7 novembre : « Ce fut une réunion constructive. On peut noter une avancée certaine même si tout n'est pas encore parfait. »

SICTOM

Après exposé de Corine Micou, vice-présidente, et considérant que la mise en place du recyclage sur le domaine public constitue un enjeu essentiel de la politique de la CCVG, le conseil autorise la signature des contrats avec Ecosystem et Ecologic relatifs à la prise en charge des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers et à la prise en charge des déchets issus des lampes.